

ministère de l'intérieur, publie les deux petites notes suivantes dont tout commentateur attentif ne saurait se méprendre sur le sens.

Dès que la Commission des trente-trois a été élue, on s'est occupé de l'intérieur de la région des départements de la Commission des trente-trois. En outre, chaque député de cette Commission sera désigné l'objet d'une surveillance spéciale et on suivra sa correspondance. Ce n'est pas une innovation, c'est un usage constant au ministère de l'intérieur. Les lettres de ce genre, les habitudes administratives qu'elle a été prise en dehors de M. Combes.

La seconde note est aussi révélatrice :
On vient de changer les deux agents secrets qui étaient chargés de surveiller spécialement le n° 12 du boulevard Suchet, ou habite M. Deumer.
Ces agents avaient fait montre de négligence ces temps derniers et avaient omis de signaler exactement les noms des visiteurs qui vont s'entretenir avec le député de l'Aisne.

LE CAS DE M. MICHEL LAGRAVE

Dans quelles conditions avait déposé M. Lagrave son dénonciation ?

L'Echo de Paris demande à la déposition de M. Lagrave, publiée par plusieurs journaux ministériels, est la seule qui ait fait le chef de division du ministère du commerce, et rapporte ensuite les faits suivants, qui méritent d'attirer l'attention :

C'est le 16 avril, vers une heure de l'après-midi, que M. Lagrave se présente au palais de justice. Il venait pour la première fois. En tout cas, il avait une conversation avec M. de Valles, qui se trouvait au cabinet de M. Lagrave, bien que M. de Valles ne soit pas intervenu dans le colloque le moment d'être introduit.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le lendemain, l'avocat dit nous parlons plus haut de M. de Valles et de son rôle dans la affaire. Il est évident que M. de Valles a joué un rôle important dans la déposition de M. Lagrave. C'est sans doute la fonctionnaire qui a déposé les noms de M. Combes et de M. de Valles.

Le Ministre dira d'ici huit mois et M. Michel Lagrave se verra alors à la tête de la haute fonction de Directeur du personnel au Ministère du commerce. En même temps, il était fait officier de la Légion d'honneur. Il n'y avait pas trente ans.

Les dépositions de P. Rey
L'Humanité publie le texte de deux dépositions faites par le R. P. Rey, propriétaire de la fabrique de liqueurs de Fourvrière, le 19 avril et le 6 mai 1903. Ce religieux y affirmait la réalité des tentatives de chantage faites auprès des Chartreux, mais il se refusait absolument à nommer la personne.

La Guerre entre la Russie et le Japon

Pertes russes et japonaises

L'état-major russe communique le relevé des pertes russes du début de la guerre jusqu'au 9 juin.

Pertes russes — Marine: Officiers russes, 41; blessés 13; marins tués 920; blessés, 220; prisonniers, 4.

Armée de terre — Officiers russes, 35; blessés, 103; prisonniers, 20; soldats tués, 980; blessés, 2,080; prisonniers, 606.

Pertes japonaises auraient atteint les chiffres suivants :
Marine — Officiers tués, 57; marins, 1,144.
Armée de terre — Officiers tués, 159; soldats 3,750.

Général japonais tué
Suivant une dépêche de Liao-Yang, les Japonais ont perdu un général qui serait le général Nodou.

Engagements navals devant Port-Arthur
Paris, 11 juin. — La légation du Japon communique la dépêche suivante :

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

Tokio, 15 juin. — Rapport de l'amiral Togo : « Dans la nuit du 13 juin, nos batteries de torpilleurs se sont avancées vers Port-Arthur et ont réussi à poser des mines sur certains points, mais sans causer de dommages sérieux. »

TOUTES LES BONNES MENAGERES font leur beurre au délicieux **Bourgeois d'Orléans**, 13, rue de la République, dans les départs. On porte à domicile. Téléphone, 604.

Chronique Locale ROUBAIX

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
Nous annonçons hier que la Société d'Emulation tiendrait désormais ses séances dans la salle du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne. C'est un progrès fort heureux et la manifestation d'une intention des plus louables. Étendre un peu le cercle de la Société, amener à ses réunions un plus grand nombre d'auditeurs, c'est-à-dire de coopérateurs.

Qu'est-ce au juste que cette association ? On nous l'a demandé bien souvent... On nous disait : « Vous en publiez souvent des avis et des communiqués. Les sujets traités paraissent intéressants. Mais où est-elle ? A qui sert-elle ? Comment y adhérer ? »

« Tout-à-fait exagéré ! un peu les termes de ces questions, en un certain nombre de Roubaixiens connaissent bien la Société d'Emulation et s'intéressent même à ses travaux. Il n'en est pas moins vrai qu'elle est trop peu connue de beaucoup de nos concitoyens qui seraient susceptibles d'en faire partie, ou, tout au moins, de lui apporter le précieux concours de leurs encouragements. »

« La Société désirant s'influencer un sang nouveau et recruter des adhérents parmi les jeunes gens étudiants de Roubaix, plus nombreux qu'on ne croit, nous sommes heureux de fournir à ceux-ci quelques notes brèves sur une œuvre aussi méritoire qu'utile. »

« La Société d'Emulation a été fondée il y a trente-cinq ans, bien exactement, par un décret et ses statuts, rédigés en son assemblée générale, le 14 janvier 1869, ont été approuvés par arrêté préfectoral du 21 mars de la même année. Elle se compose de trente membres titulaires et de membres associés libres, en nombre indéterminé. Elle a aussi des membres honoraires et correspondants. »

« Les associés libres, j'attire l'attention sur cette catégorie, paient la modeste cotisation annuelle de quinze francs, moyennant quoi ils reçoivent gratuitement tous les publications de la Société. »

« Quant à son but, il est parfaitement défini par l'article premier de ses statuts :
« La Société d'Emulation de Roubaix est instituée pour l'étude et le développement des progrès des Sciences, des Lettres, des Arts et de l'Industrie. Son but est de secourir le mouvement intellectuel par la publication de ses travaux et des mémoires qu'elle aura honorés de son approbation, par l'impression de ses documents officiels et par des concours annuels. »

« Elle récompense les services rendus aux Sciences, aux Lettres, aux Arts et à l'Industrie; elle encourage les efforts tentés dans ces divers domaines et récompense les actions de haute moralité accomplies dans la circonscription qu'elle embrasse. Cette circonscription comprend la ville et les deux cantons de Roubaix. »

« Suivant l'intention des fondateurs, la Société, tout en maintenant, sans esprit d'exclusion, ses membres catholiques, s'intéresse à toute occasion aux progrès des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie. »

« Les membres fondateurs de la Société furent : MM. Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

« Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé H. Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois. »

« Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

« Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé H. Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois. »

« Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

« Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé H. Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois. »

« Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

« Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé H. Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois. »

« Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

« Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé H. Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois. »

« Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

« Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé H. Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois. »

« Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

« Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé H. Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois. »

« Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

« Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé H. Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois. »

« Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

« Quant à ses présidents, MM. Th. Leurdain, Bonnier, Scrépel-Christon, docteur Liagre, L. Legrand, Pabbé H. Vassart, Alex. Faidherbe, A. Musin, abbé Ghequier, A. Faidherbe fils, Léon Petit et Amédée Prouvost. Plusieurs de ces messieurs furent présidents deux et trois fois. »

« Les secrétaires ont été : MM. L. Legrand, Th. Leurdain, Alexandre Faidherbe père, D. Bonnier, P. Motte-Motte, H. Toulemond-Nollet, H. Dubar-Ferrier, E. Brun-Lavaigne, docteur Liagre, Pabbé H. Vassart, L. Legrand, Arist. Faidherbe, E. Grimonprez fils, Delpoite-Bayart, L. Scrépel-Christon, Motte-Bayart. »

Leurdain, A. Musin, et M. l'abbé Leurdain, depuis le 12 mars 1886.

La Société s'est réunie dans la salle de l'ancienne Bibliothèque municipale, depuis 1868 jusqu'au transfert de la Bibliothèque à l'École Nationale des Arts Industriels, en 1890. Puis elle se réunit à la Bourse, dans l'ancienne salle de la Société de géographie, mise à sa disposition par la Chambre de commerce. De là, comme on sait, elle a transporté ses séances à la Caisse d'épargne.

L'émulation et toujours regretté archiviste et historien Th. Leurdain a été, sa vie durant, l'âme de la Société. Son fils, M. l'abbé Th. Leurdain, bibliothécaire de l'Université Catholique de Lille, y persiste d'ailleurs, son esprit comme il continue son œuvre glorieuse d'historien de notre région. L'amour de Roubaix, de ses traditions, de son passé et de son présent, anime les ouvrages et la vie de ces deux hommes et leur assure une place d'honneur dans l'estime et la gratitude de leurs compatriotes.

M. A. Faidherbe, esprit curieux de toutes choses et ardent à exciter les plus actifs et les plus distingués membres de l'Association. Citons encore M. l'abbé Vassart, auteur de nombreuses et utiles communications sur la chimie organique et qui a eu l'honneur de donner à la Société sa belle devise : *Semper ascende*, une parole de St-Augustin, qui caractérise bien le noble but de l'émulation.

Il ne faut renoncer, faute de place, non seulement à leur mais à énumérer les remarquables études si diverses et pourtant si personnelles publiées dans les 23 volumes des « Mémoires de la Société d'Emulation ». Je suis même stupéfait qu'avec des ressources restreintes et dans une cité aussi « affairée », quelques hommes de bonne volonté aient pu grouper une telle quantité de renseignements et de travaux. La Société d'Emulation ne mérite qu'un reproche : Elle est trop modeste et elle ne se pare pas assez d'une œuvre dont elle doit être fière, dont elle doit s'enorgueillir, pour s'être dévouée à de si modestes et de si honorables travaux.

La Société d'Emulation de Roubaix tient un grand rôle de plus honorables parmi les Sociétés savantes de province. L'estime qu'on a accordé à ses publications en est la preuve.

« Nulle part plus qu'à Roubaix, une compagnie de ce genre est nécessaire. Il est bon que, dans une ville toute frémissante de l'activité industrielle, haletante de l'apre passion du négoce, il y ait un petit coin où se réunissent des hommes de bon ton et de bon sens. Ils entretiennent parmi nous le goût de la culture intellectuelle et plus nombreux que les 23 volumes des « Mémoires de la Société d'Emulation », la richesse scientifique du progrès matériel, la connaissance du passé qui fait comprendre les jours présents, et enfin l'affection du sol natal, source précieuse d'initiatives dont profite la cité tout entière. — X. F. »

REUNIONS DE COMMISSIONS MUNICIPALES. — Les troisième et quatrième Commissions se réuniront vendredi 17 courant, à cinq heures et demi du soir, pour examiner les questions suivantes :

1. *Ébouage* : Service du balayage, fournitures de brosses de piasse, cahier des charges d'adjudication, approbation; 2. *Abattoir* : Exécution du droit d'abri pour les viandes destinées à l'extérieur, voir mercredi; 3. *Ventes sur la voie publique* : Interdiction en dehors des lieux affectés aux marchands de place, voir.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — L'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 23 juin, à neuf heures et demi du matin, au grand amphithéâtre de l'école, sous la présidence de M. J.-J. Weerts. Ordre du jour : 1. Lecture des rapports administratifs et financiers; 2. Lecture et mise aux voix des statuts; 3. Conférence; 4. Renouvellement partiel du bureau : membres sortants, MM. Cordonnier et Gripon; 6. Visite de l'école.

Le banquet annuel de l'Association aura lieu à l'issue de la réunion générale, le dimanche 28 juin, à une heure à l'Hôtel Ferraille. M. Eugène Motte, député-maire de Roubaix, et M. Ed. Roussel, vice-président du Conseil supérieur de l'école, honoreront ce banquet de leur présence.

Lundi 20 courant, une excursion est organisée pour voir en fonctionnement la nouvelle desserte de M. A. Maillard. Rendez-vous au local 50, rue Neuve, à 2 heures.

CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES TRAMWAYS. — Un changement important vient d'être apporté dans le service des tramways. Depuis hier mercredi, le tramway de Wattrelos au lieu de rendre à Mourvaux, continue sa route jusqu'à la gare. A noter que le prix du parcours est le même pour ce point terminus que pour la Grand-Place. Quant au tramway de Mourvaux il a maintenant son point terminus à la Grand-Place. Dans les deux directions de Wattrelos et de Mourvaux le service est maintenant à 10 minutes au lieu de 15 minutes.

LA QUÊTE faite dimanche 12 juin (au profit du

1^{er} Dépêche de M. Trouillot à M. Lagrave lui demandant le nom ;
2^e La lettre de M. Trouillot à M. Lagrave confirmative ;
3^e Dérivée de M. Lagrave à M. Millierand ainsi conçue : « Monsieur Combes m'a demandé mon témoignage. Vous prie de vouloir bien me le faire parvenir par votre intermédiaire. »

4^e Dérivée de M. Millierand à M. Lagrave ainsi conçue : « Puisque cela vous est agréable, suis disposé à offrir mon témoignage. En votre nom, M. Trouillot portant la date du 28 avril et datant par ces mots : « Mon cher ami » ;
5^e Télégramme de New-York, 28 avril 1903, ainsi que le télégramme transmis par le sous-secrétaire